



M_ELECTRO

« Encours de monnaie électronique »

Novembre 2021

Présentation

Le tableau M_ELECTRO recense trimestriellement les encours de monnaie électronique détenue par les banques de rechargement et émise par les banques émettrices.

Contenu

Colonnes

Le document M_ELECTRO recense les encours de monnaie électronique par zone de résidence : résidents, non-résidents EMUM, non-résidents non-EMUM.

Lignes

La monnaie acquise par les banques de rechargement ou les banques acquéreuses est inscrite dans un poste d'actif « Autres valeurs ». Elle est en outre isolée dans le document M_ELECTRO. La monnaie acquise est ventilée en fonction de la zone de résidence de l'organisme émetteur.

La banque émettrice inscrit la monnaie électronique émise au passif en « autres sommes dues interbancaires » lorsqu'elle est achetée par la banque de rechargement mais non encore cédée à la clientèle non financière. Elle l'inscrit en « autres sommes dues » (opérations avec la clientèle) lorsqu'elle a été vendue à un client. En données complémentaires, les établissements ventilent, le cas échéant en utilisant des méthodes statistiques, la monnaie électronique émise en distinguant celle-ci selon qu'elle repose sur un support matériel (porte-monnaie électronique ou carte prépayée (« hardware »), notamment à puce) ou logiciel (porte-monnaie virtuel qui figure sur la mémoire d'un ordinateur, par exemple pour des transactions sur Internet).

Règles de remise

Établissements remettants

Les établissements de crédit, établissements de crédit et d'investissement (ECI) et assimilés (y compris les succursales d'établissements ayant leur siège dans un État de l'Espace économique européen (EEE)), les établissements de crédit et d'investissement, les sociétés de financement, la Caisse de dépôts et consignations et les émetteurs de monnaie électronique assujettis à la remise mensuelle d'informations à des fins de statistiques monétaires.

Direction générale de la statistique, des études et de l'international

Territorialité

Un document est établi pour la zone d'activité France.

Monnaie

Les établissements remettent séparément un document établi en euros pour leurs opérations en euros et un document établi en contre-valeur euros pour leurs opérations en devises, toutes devises confondues.

Périodicité

Remise trimestrielle

